

« Pour un département engagé, acteur sur notre canton »



Madame, Monsieur,

Le 20 juin 2021, vous élirez vos Conseillers départementaux. Engagés dans la vie publique locale depuis plusieurs années, nous sommes candidats à notre réélection à cette élection départementale afin de continuer à tisser des liens efficaces, avec vous, pour répondre aux enjeux de notre territoire.

Nous voulons continuer à mettre nos compétences et notre énergie au service de vos préoccupations et pour l'avenir de notre canton.

Nous voulons gérer notre territoire avec lucidité et avec le sens du respect de l'argent public.

Nous faisons le constat indéniable que, pendant cette période de crise sanitaire, sociale et économique, le département a été le maillon essentiel pour aider tout un chacun à traverser au mieux cette période difficile. Le département est entré en résistance et a participé à l'effort collectif en maintenant, puis en renforçant, ses services à la population.

Le département, dès le début de la crise, a pris l'initiative de commander et de distribuer 1,7 million de masques, 50 000 visières aux personnels et collégiens du public et du privé. Il a maintenu ses subventions aux associations, investi 400 000 euros dans un plan de relance touristique et 1,6 million d'euros dans un fond de résilience pour les entreprises.

Enfin, il a su renforcer les solidarités envers les jeunes, les aînés, les demandeurs d'emploi et ceux qui ont vu leur existence devenir plus précaire.

Les nouveaux défis ne manquent pas pour ce prochain mandat. Nous voulons mettre en place des liens forts et des échanges réguliers et productifs avec les communes et les communautés de communes de notre canton. Les enjeux prioritaires sont d'ordres sociaux, et économiques, mais concernent également l'accompagnement de nos aînés et de nos jeunes et bien entendu en ayant toujours, et plus que jamais, à cœur l'urgence environnementale climatique et écologique.

Grâce à notre expérience et notre connaissance des structures départementales, nous continuerons à être aux côtés des communes, de ses élus et de ses habitants.

Avec nos remplaçants, Priscille GUILLET, Maire de Denée, Vice-présidente en charge de l'Habitat au sein de la Communauté de Communes Loire-Layon-Aubance et Michel BOURCIER, Maire de Val d'Erdre-Auxence, Président du SYCTOM Loire-Béconnais (gestion des déchets), nous avons une bonne représentativité de notre canton, ce qui pour nous, est essentiel.

Nous voulons relever, avec vous et pour vous, tous les défis d'avenir qui conditionnent la vitalité de notre canton, tout en poursuivant le travail que le département a déjà engagé dans les divers domaines publics.

Nous comptons sur vous, à très bientôt.

Avec notre considération la meilleure,



Michel
BOURCIER

Maire de Val d'Erdre-Auxence



Priscille GUILLET Maire de Denée

Canton de CHALONNES-SUR-LOIRE

VAL-D'ERDREAUXENCE BÉCON-LES-GRANITS SAINT-AUGUSTINDES-BOIS SIGISMOND CHAMPTOCÉ NGRANDESSUR-LOIRE SAINTGERMAINDES-PRÉS SAINTSUR-LOIRE LA POSSONNIÈRE CHALONNESSUR-LOIRE CHALONNESSUR-LOIRE CHAUDEFONDS-

ÉLECTION DÉPARTEMENTALE 20 et 27 juin 2021



Le département, grâce à une gestion rigoureuse, sera en mesure de renforcer ses missions sur le prochain mandat

Marie-Paule CHESNEAU

Infirmière-Puéricultrice au CHU (gérontologie, EHPAD, carrière en maternité, pédiatrie puis PMI.

Elle est toujours en activité professionnelle en crèche (à temps partiel) parce qu'« il est important, en tant qu'élue, de garder un pied dans le monde du travail». Engagée pendant 26 ans dans diverses associations. En 2002, elle devient Conseillère Municipale de Saint-Germain- des-Prés (social, petite enfance, jeunesse, tourisme). En 2008, elle devient Première adjointe en charge des Affaires Sociales, enfance et jeunesse, VP du CCAS, intègre le bureau du CSI (Centre Social Intercommunal) et membre du SIRSG. Élue communautaire à la **CCLLA (Communauté de Communes** Loire-Layon-Aubance), dans les Commissions sociales, petite enfance et ieunesse.

En 2015, elle est élue Conseillère Départementale avec Alain Maingot et intègre :

- La Commission des Solidarités.
 Membre de multiples commissions:
 CDAPH (commission des droits et de l'autonomie), aide sociale, CCPD...
- Les Conseils d'Administration : du SDIS, collèges, EHPAD
- · La Commission Permanente en 2019.

A partir de 2020, elle choisit de se concentrer exclusivement sur sa mission de Conseillère départementale.



Alain MAINGOT Commissaire de

En 2014, il participe à sa première campagne électorale à Chalonnes-sur-Loire avec la volonté de

s'investir dans la vie de sa commune et de travailler à son rayonnement, il est élu Conseiller Municipal de la minorité.

En 2015, il devient responsable de la minorité.

En 2015, le binôme qu'il compose avec Marie-Paule, soutenu par la majorité départementale, emporte l'élection. Il intègre diverses commissions: finances, ressources, le Syndicat Anjou Numérique avec une couverture du département par la fibre prévue à fin 2022 (l'un des plus gros chantiers menés sur le département).

En 2020, il est N°2 de la liste qui remporte avec 56 % la ville de Chalonnessur-Loire, il est Délégué aux grands projets de la commune.

Être Conseiller Municipal délégué lui permet de disposer du temps nécessaire pour mener à bien sa mission de Conseiller Départemental.

Pour 100 € dépensés, le Département consacre...

Personne âgées et handicapées	24,27€
Enfance	15,22€
Insertion, logement et action sociale	14,67€
Collèges, jeunesse et sports	6,02€
Routes et mobilité	4,45€
Service d'incendie et de secours	3,42 €
Habitat	2,31€
Développement des territoires, tourisme et culture	2,04€
Environnement	1,00€
Ressources humaines	13,77 €
Equipement et fonctionnement de la collectivité	12,83 €
TOTAL	100€



« Nous resterons garants que les solidarités humaines et territoriales soient respectées, en toute équité, entre nos territoires ruraux et urbains »

Nous voulons continuer à être des « facilitateurs » de projets et d'accès aux services auprès des habitants et des élus locaux de notre canton

- Renforcer l'axe citoyenneté avec la co-construction de projets participatifs et solidaires avec la population, élargir le panel d'itinéraires éducatifs citoyens prisés par les collégiens, etc ...
- Resserrer les liens entre le département et les communes afin de les accompagner sur des projets de proximité, 15 millions d'euros sont prévus pour cela, sur les 3 premières années du prochain mandat.
- Créer une Maison du Département avec guichet unique sur le canton, pour informer le public sur toutes les compétences du département, conseiller, accompagner et orienter en fonction des demandes et des profils.
- Faire connaître, promouvoir les services ingénierie du département qui peuvent accompagner et conseiller les communes dans la réalisation de tous types de projets.
- Faire la promotion d'une écologie pragmatique du quotidien par le biais d'actions et d'un accompagnement pédagogique auprès des jeunes générations.
- Poursuivre la réduction de la fracture numérique sur le territoire par le biais de l'installation de la fibre en respectant l'équité à son accès entre territoires ruraux et urbains et former à l'utilisation du digital, pour une utilisation au quotidien pour tous.
- Finaliser le contournement routier du Louroux-Béconnais.
- Mettre en place le contournement routier de Saint-Georges après concertation (en cours) avec les citoyens et les élus concernés.

